

subiront bien des déboires et rencontreront de nombreux obstacles.

Quand le parti, qui vient d'être si honteusement battu, aura réglé ses petits comptes de famille, il dirigera tous ses efforts contre le cabinet actuel.

L'opposition sera d'autant plus forte qu'elle se tiendra étroitement unie, inévitablement.

Les moindres actes du gouvernement seront scrupuleusement pesés et enregistrés avec soin.

Nos ministres peuvent s'attendre à une guerre de corsaires.

La bonne administration de la province en profitera sûrement.

Seulement, gare à la roche tarpéienne et qu'on ne se croise pas les bras sur les succès remportés.

Le peuple est un grand enfant qui ne pardonne pas et qui n'oublie jamais.

Il l'a prouvé le 11 mai.

VIEUX ROUGE.

## INFLUENCE INDUE

Le clergé a assaisonné la politique à toutes les sauces.

On fait de la politique à la chaire, on en fait au presbytère, on en fait au confessionnal, on devait en faire au collège.

C'est même la politique au collège qui a été la cause de la défaite de l'un des candidats libéraux dans un comté peu éloigné de Montréal.

La veille de l'élection, l'aréopage en robe noire s'est réuni et décida de voter en bloc contre notre candidat.

Pourquoi ? me demanderez-vous.

Parce que le malencontreux candidat s'était publiquement prononcé en faveur d'une réforme dans l'instruction primaire

Il n'en fallait pas plus pour lui attirer

les foudres des directeurs d'institutions ignorantes et rétrogrades.

La drôle d'idée aussi de vouloir donner à nos enfants une éducation saine et forte !

Rien que la défaite pouvait lui faire payer un tel crime ; on le lui fit bien voir.

Dans une des paroisses de ce même comté, huit curés qui n'avaient pas droit de vote sont cependant allés voter. Sur 34 curés dans toute cette division électorale, 32 ont enregistré leur vote contre le candidat libéral.

Et cependant le candidat était le fils d'un homme qui fut le pionnier du comté et qui au prix des plus grands sacrifices parvint à édifier dans différents endroits des maisons d'éducation.

Je n'ai guère besoin d'ajouter que cette élection doit être et sera contestée.

Il importe de faire cesser des abus de pouvoir aussi criants.

Je me suis toujours demandé pourquoi on enlevait le droit de vote au juge pour le donner au curé. Il y a là une anomalie choquante. Si on enlève le droit de vote au juge sous le prétexte, sans doute très sage, de le soustraire aux influences politiques qui diminueraient son autorité sur le peuple ; à plus forte raison devrait-on interdire aux curés leur immixtion dans des matières qui, d'abord, ne sont pas de leur ressort, et qui, ensuite, sont de nature à faire perdre le respect dû au caractère sacré dont ils sont revêtus.

Si le curé est un agent du ciel, il ne doit pas être un agent électoral.

Ce n'est pas dans l'intérêt des âmes qu'il exercerait ce double mandat.

J'espère que le gouvernement libéral que la province a voulu avoir, s'occupera de créer une législation qui mettra le curé à sa place, où il est déjà assez grasement rémunéré.

TIBULLE.